

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

\*\*\*\*\*

I.N.S.E.P.S. - Dakar

\*\*\*\*\*

UN HOMME ET SON EPOQUE :

M. MALICK MBAYE, ANCIEN RECORDMAN DE  
FRANCE DE TRIPLE SAUT TMOIGNE.

MONOGRAPHIE PRESENTEE PAR :

SERIGNE BAMBA GAYE

Pour l'obtention du Certificat d'aptitude aux  
fonctions d'inspecteur de l'éducation populaire  
de la jeunesse et des sports

Année Universitaire 1985-1986

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

\*\*\*\*\*

I.N.S.E.P.S. - Dakar

\*\*\*\*\*

UN HOMME ET SON EPOQUE :

M. MALICK MBAYE, ANCIEN RECORDMAN DE  
FRANCE DE TRIPLE SAUT TMOIGNE.



MONOGRAPHIE PRESENTEE PAR :

SERIGNE BAMBA GAYE

Pour l'obtention du Certificat d'aptitude aux  
fonctions d'inspecteur de l'éducation populaire  
de la jeunesse et des sports

Année Universitaire 1985-1986

## P L A N

### I N T R O D U C T I O N

#### I. Entretien avec M. Malick MBAYE

- A - Sur l'itinéraire de l'homme
- B - Sur la structuration du mouvement sportif de l'époque.
- C - Sur les questions de doctrines en matière du Sport et des critiques et suggestions.

#### II. Réflexion autour de quelques idées avancées par M. Malick MBAYE.

- A - Sur la pratique du Sport à l'école primaire
- B - A propos de l'éclatement du Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- C - Sur l'étatisation ou la privatisation du Sport au Sénégal.

### C O N C L U S I O N

## I N T R O D U C T I O N

L'histoire d'un mouvement, c'est aussi celle des hommes qui la font. Le mouvement sportif n'échappe pas à cette loi des faits sociaux.

Le sport a besoin pour son épanouissement d'une doctrine et des moyens. Parmi ces moyens, les hommes occupent une place centrale du fait de leur double rôle d'organiseurs et de praticiens.

Or si la pratique du sport a été présente dans nos sociétés et ce par le biais des sports traditionnels, celle par contre de la compétition d'élite est toute récente.

Elle est contemporaine de l'introduction de certaines disciplines sportives jusqu'ici inconnues ou peu pratiquées dans le continent.

.../...

La colonisation va au Sénégal favoriser cet essor de manière contradictoire.

En effet avant 1930, le sport a été réservé aux colons pour leur permettre de lutter contre l'ennui tropical. Ensuite l'on va assister à partir de 1929 à la création des premiers clubs sportifs indigènes<sup>1</sup>. Le sport moderne va connaître une réelle impulsion à cette époque.



1. En 1929, Amadou Mix GUEYE va créer l'Union Sportive indigène, scission de l'Union Sportive des Tireurs dakarois, un club qui fonctionnait sur des bases discriminatoires et racistes.

Au niveau des quatre communes, des clubs de foot ball vont voir le jour. Les compétitions sportives commencent à devenir de véritables faits de société à cause de l'engouement qu'elles suscitaient auprès des populations.

Dès lors, le développement du sport dans notre pays s'est affirmé de manière vigoureuse. Aussi, assistons<sup>nous</sup> durant les années 1950 à une prolifération de disciplines et de clubs. Le mouvement sportif sénégalais quant à lui, était " l'avant garde " en Afrique Occidentale sous domination française.

De l'indépendance à nos jours malgré les difficultés, les déboirs et les déceptions, le sport n'a cessé de drainer les foules. Le nombre des praticiens et des infrastructures sportives n'a cessé d'augmenter.

.../...

Plus qu'un fait de société, le sport est devenu une institution.<sup>2</sup>\$

Il a ses moeurs, ses lois, ses espaces et joue un rôle important au niveau du champ social.

Or, il s'est agi pour nous de savoir comment était structurée l'histoire de l'institution sportive dans notre pays depuis les années 1950 jusqu'après les indépendances.

Faire l'historique du mouvement sportif sénégalais dans le cadre d'une monographie nous parait difficile et ambitieux en même temps.

Car il n'est pas aisé dans une monographie de traiter de manière exhaustive l'histoire d'un tel mouvement.

- 
- 1. Les quatre communes étaient à l'époque: Gorée, Rufisque, Saint Louis : Dakar - cf page précédente
  - 2. Nous utilisons le mot institution dans le sens que lui donne le sociologue français Marcel Mauss. Une institution est selon Mauss une entité du champ social qui fonctionne selon des normes et des règles et ayant sa vie propre.

On risque de la faire "à grands traits ".<sup>1</sup>

L'autre difficulté réside dans la périodisation de cette histoire. Elle peut apparaître comme arbitraire et unilatérale.

En effet en choisissant de traiter d'une partie au lieu d'une autre, l'on s'enferme dans une sorte de structure, indépendante des autres structures.

Se sont toutes ses raisons qui nous ont poussé à aborder la question d'une autre manière.

Nous disons plus haut, que l'histoire d'un mouvement social, c'est aussi celle des hommes qui la font.

Or, nous avons été frappé en consultant la petite " historiographie " sur le mouvement sportif sénégalais d'un paradoxe voire d'un manque. Les hommes qui ont marqué / tel mouvement n'y sont présents que de manière épisodique.

.../...

L'on avait plutôt privilégié le fonctionnement des structures, et les textes les régissant.

La parole était rarement donnée aux praticiens. Et pourtant leur simple témoignage peut valoir plus que n'importe quelle étude sur la question.

C'est pour pallier une telle lacune que nous avons jugé nécessaire de porter notre investigation en direction d'un praticien d'élite, athlète hors pair.

---

1. Des monographies très intéressantes sur la question ont été faites ces dernières années dans le cadre des écoles de formation relevant du Ministère de la Jeunesse et des Sports par des stagiaires.

.../...

qui avait marqué son époque. Il s'agit de M. Malick  
de France  
MBAYE, ancien recordman/de triple saut durant les  
années 1951 à 1953.

Pourquoi un tel choix ?

Il y a d'abord le contexte dans lequel  
est apparu l'homme.

Les années 1950 furent pour le sport séné-  
galais, une période de consolidation et d'extension  
des structures et des pratiques sportives.

Ensuite M. MBaye a pratiqué le sport de  
compétition de haut niveau comme en atteste sa par-  
ticipation aux Jeux Olympiques de Helsinki en 1952.

Enfin M. MBaye a eu à assumer bien après la fin  
de sa carrière d'athlète plusieurs fonctions au niveau  
du département de la Jeunesse. Il est bon donc de  
connaître ses opinions sur la théorie et la pratique  
du sport dans le Sénégal d'aujourd'hui.

.../...

Notre entretien avec M. MBAYE s'est déroulé sous forme d'interview. Cette méthode a pour avantage de recueillir sans détour le point de vue de l'interviewé, de lui permettre de faire une sorte de "confession" sur lui et sa vie. Mais à l'opposé la méthode de l'interview peut aussi occulter certaines questions importantes car comme le note Ghiglione: " un sujet fortement impliqué par un thème risque " d'ignorer " les expériences déplaisantes, et par la même de tarir les sources d'information ".<sup>1</sup>

---

1 R. Ghiglione, B. Matalon: les Enquêtes sociologiques, Paris, Armand Colin, 1978 p.65.

C'est la raison pour laquelle nous divisons ce travail en deux parties. La première sera consacrée à l'interview que nous accordée M. MBAYE. La deuxième partie sera l'occasion pour nous de discuter certaines thèses avancées par ce dernier.

## I ENTRETIEN AVEC M. MALICK MBAYE

Cet interview sera axé autour de trois points: l'itinéraire de l'homme, l'organisation du sport à cette époque et enfin l'opinion de M. MBAYE sur un certain nombre de problèmes qui se posent au sport sénégalais actuel.

### A - L'ITINERAIRE DE L'HOMME

Q = Comment êtes-vous venus au sport, M. MBAYE ?

R = Je te remercie d'abord d'être venu jusqu'à chez moi pour m'interpeller dans le cadre du sport, bien que je n'aime pas souvent parler de moi. Car c'est assez gênant.

Mais étant donné que nos propos de ce matin seront sans doute utiles à quelques chose, il est quand même bon que je t'ouvre mon coeur et qu'on discute à bâtons rompus sur les problèmes qui semblent être les vôtres.

Comment je suis venu au sport ? Il y en <sup>a</sup> plusieurs étapes. D'abord tout jeune j'avais beaucoup d'aptitudes pour la pratique du sport. Ceci s'est révélé à l'école où nous avions à organiser pendant la récréation un jeu qu'on appelait "saute-mouton". Pour d'aucuns déjà j'avais des prédispositions pour le saut en longueur. Cependant comme tout jeune de mon âge à cette époque<sup>1</sup>, j'aimais jouer au foot ball.

---

1. M. Malick MBAYE est né en 1921 à Saint Louis.

J'ai été victime en jour d'un accident en jouant au foot ball.

Et cet accident m'a bloqué à la maison pendant trois mois. J'étais incapable de faire quoi que ce soit. Après cet accident je suis <sup>venu</sup> à Dakar vivre chez mon oncle, Malick SAMB qui est le grand frère de ma mère. Je continuais à jouer au foot ball en cachette. Ce qui m'a valu de vêtir un jour le maillot du Foyer France-Sénégal avec les Mody DIAGNE actuellement à Dakar, Abdourahmane DIOP qui est avocat à la Cour et d'autres.

Une fois au courant de mes activités sportives à Dakar, ma mère qui était à Saint Louis a tiré sur la sonnette d'alarme en disant que si je ne cessais pas de jouer au foot-ball, elle me renierait toute la vie. Je voulais absolument rester dans le milieu sportif. Il m'a fallu donc trouver une autre activité. Celle -ci m'a amené à l'athlétisme, j'ai donc pratiqué l'athlétisme avec les conseils de Iba NDIAYE.

Q: Votre venue dans l'athlétisme, se situe <sup>en</sup> à quelle année?  
 R: C'est en 1946 que j'ai commencé véritablement à pratiquer l'athlétisme. En 1945 1946 quand j'étais

.../...

encore dans l'armée j'ai participé à des rencontres sportives entre militaires. Ceci m'avait permis d'éviter les corvées. De même je pouvais m'entraîner car dans la section où j'étais + Celle des employés-on bénéficiait de quelques faveurs. L'entraînement n'était pas difficile.

Il fallait simplement se rendre au Stade tout seul et essayer de faire quelques tours de piste sauter par çï, grimper par là. A cette époque, j'ai participé au championnat militaire de l'A.O.F.

Après notre libération, nous sommes rentrés à Dakar et j'ai joué sous les couleurs du Foyer France-Sénégal. Iba NDIAYE qui était de notre génération était notre entraîneur. Au début, j'avais pris comme option le saut en longueur, mais vite il (Iba NDIAYE) voyait en moi un triple sauteur. Ce fut donc quelque chose de tout à fait nouveau pour moi car à l'époque, cette discipline était peu vulgarisée. Grâce à ses conseils, j'ai travaillé au triple saut mais dans des conditions difficiles avec des moyens rudimentaires. Il n'y avait pratiquement rien. Le Dimanche matin, nous allons au stade des Abattoirs, ratisser la piste, stabiliser le sol et traver le terrain.

Et le soir il fallait compétir ! Donc comme tu le vois, nous sommes partis de rien, mais chemin faisant et grâce à l'effort et à la persévérance, je suis parvenu à battre le record de France au Stade des Abattoirs en 1951. Ce qui m'a valu une participation au Championnat de France avec d'autres collègues. A l'époque nous étions organisés en districts, il n'y avait pas encore de ligues. En France, j'y suis resté en vue de participer à des rencontres internationales et de réaliser des performances. Ainsi de 1951 à 1953, j'étais recordman de France de triple saut. En 1952 j'étais également aux Jeux Olympiques d'Helsinki.

Q = Qu'est ce que vous avez ressenti lors de cette finale de triple saut à Helsinki, est-ce la joie de l'athlète qui a vu ses efforts récompensés ~~ou~~ est <sup>ce</sup> la fierté d'être noir parmi l'élite mondiale de l'époque ?

R = A Helsinki j'ai eu d'abord une pensée pieuse pour mon entraîneur, Iba NDIAYE. Et puis-j'ai véritablement pensé à tout le Sénégal. Pour nous à l'époque nous savions que tôt ou tard ce pays eh bien arriverait à se libérer.

.../...

Ça pourrait paraître utopique à l'époque, mais déjà on le pensait.

Et tout ce que nous faisons, nous le faisons par amour mais surtout avec beaucoup de volonté, nous étions loin d'être des favorisés. Nous voulons jouer carte sur table avec les blancs. Pour être champion de France à cette époque, il fallait vraiment se battre car il y avait beaucoup d'athlètes qui venaient de tous les coins de l'empire colonial français.

Pour revenir à ta question, il faut préciser que ce que j'ai ressenti comme sportif c'est difficile à dire. En effet participer aux Jeux Olympiques c'est avant tout l'apothéose pour un athlète. Je pense que c'est très important. Ce que j'ai ressenti à ce moment a été extraordinaire surtout quand j'étais dans cet immense stade d'Helsinki qui en comptait pour la circonstance 120.000 spectateurs. C'était du reste la première fois que je me trouvais dans une telle ambiance. Vous devinez certainement quelle a été mon émotion, mais surtout l'importance des responsabilités qui pesaient sur moi.

Q = Quelle a été la performance que vous avez réalisée lors de cette finale d'Helsinki ?

R = Elle avoisinait les 15 mètres. J'étais capable de dépasser les 15 mètres surtout avec les conseils de mon entraîneur. Mais avec le climat d'Helsinki et le temps qu'il y faisait - il faisait excessivement froid - j'ai eu des contre performances et j'ai fait 14,60 m ou 14,30m.

Q = Il y avait combien d'athlètes à cette finale ?

R = Il y avait 12 athlètes finalistes. Et parmi eux, l'athlète de marque, le brésilien Ademan Da Silva qui a été longtemps recordman du triple - saut.

Q = Avez vous continué à pratiquer le triple saut après votre retour d'Helsinki ?

R = J'ai toujours continué à pratiquer l'athlétisme dans son ensemble. J'ai même fait du saut en hauteur avec 1,90m. Au saut en longueur j'ai réalisé 7,30m. Aux 100m, j'ai même fait un temps de 10"7. Il faut préciser qu'à cette époque l'encadrement n'était très étoffé. Quant à moi je n'ai jamais voulu travailler qu'avec mon entraîneur Iba NDIAYE.

Q = On voit que Iba NDIAYE vous a marqué. Est-ce qu'on peut connaître le type de rapports que vous avez avec Iba NDIAYE ?

R = Iba est avant tout un parent. Il s'est consacré au sport en général et en particulier l'athlétisme. Il avait une documentation extraordinaire portant sur les Jeux Olympiques de Berlin. En plus c'était un chercheur.

Il a encadré beaucoup d'athlètes, parmi lesquels on peut citer Amadou DIARRA qui est actuellement à Thiès, Alioune FAYE, El Hadji GUEYE dit "Astico" et tant d'autres. Il était donc un rassembleur qui savait surtout encourager ses athètes.

Q = Il était en somme un technicien et un éducateur en même temps ?

R = En dehors de vous, est-ce qu'il y avait d'autres internationaux sénégalais ?

R = Des internationaux sénégalais à l'époque en dehors de Idrissa DIONE, il n'en existait pas.

J'ai connu Idrissa DIONE qui était aussi un parent à Paris à l'Institut National de Sport ( I.N.S ). A l'époque il résidait à Paris.

Q = Au sein de votre club, le Foyer, qu'elle était la place de l'athlétisme ?

R = Ce club était dirigé par papa GUEYE FALL qui en était le président. Il avait comme collaborateurs feu Henry DIEME et feu Joseph GOMIS, des mordus de l'athlétisme. Ils étaient au niveau du district les responsables de l'athlétisme. Ces responsables jouaient carte sur table au niveau du club et faisaient en sorte que toutes les disciplines soient bien encadrées et que leur pratique soit sérieuse également. Donc il y avait le foot ball, l'athlétisme, le basket, le volley, la boxe. En somme toutes les disciplines étaient pratiquées.

Q = Etait-ce la même chose au niveau des autres clubs de Dakar et de Saint Louis, y avait-il beaucoup de compétitions entre équipes ?

.../...

R = A l'époque, il y avait beaucoup de compétitions. Il y avait non seulement des compétitions au niveau de Dakar mais il y avait même ce qu'on appelait la rencontre triangulaire.

Q = La rencontre triangulaire, quest-ce à dire ?

R = La rencontre triangulaire regroupait les clubs civils, militaires et scolaires. Il y avait des compétitions programmées durant toute l'année soit à Dakar soit à Saint Louis.

Q = Revenons maintenant au contexte des années 1950. Vous avez dit tout à l'heure qu'à l'époque vous avez la prémonition que l'indépendance n'était pas quelque chose de très lointaine. A cette période, quels rapports avez-vous avec les partis politiques qui luttaien**t** pour cette indépendance. Est-ce que votre pratique du sport était dictée par d'autres mobiles autres que sportifs?

R = Non, ma pratique du sport était vraiment spontanée. Nous ne supportions pas à l'époque le poids de la politique parce que cela ne nous intéressait pas, ce qui nous intéressait c'était uniquement le sport. Mais



nous savions doré et déjà que l'amorce qui était entrain de se dessiner devait conduire fatalement tous les états à l'indépendance.

Q = Pour vous, quel a été le rôle joué par le mouvement sportif dans cette amorce ?

R = Je crois que le mouvement sportif a joué un rôle très important en ce sens qu'à l'époque l'on ne pensait pas que des sénégalais pouvaient rivaliser avec des athlètes européens et les battre au cours d'un championnat et y occuper les premières places et gagner des médailles. Je pense que c'est déjà une libération de l'individu opprimé.

Q = En somme, le sport avait permis aux africains de vaincre leur complexe d'infériorité vis à vis des blancs ?

R = Eian sûr, le mouvement sportif a joué un rôle déterminant dans ce domaine. Nous pouvons dire que s'il a eu des gens qui étaient " indépendants " bien avant les indépendances, ce furent nous parce que nous jouions carte sur table avec les athlètes blancs.

.../...

Q = Revenons maintenant à l'athlétisme. Est ce que sa pratique ne se faisait pas uniquement dans les quatre communes ?

R = Bien sûr, c'était uniquement dans les quatre communes et plus particulièrement à Dakar. Parce qu'ailleurs, il n' y avait pas beaucoup d'infrastructures.

Même ici à Dakar il y en avait peu. Nous avions un petit stade qui se trouvait derrière l'actuel Hôtel de Ville, là où il y a la station à essence, "Esso." Il y avait aussi un petit stade à l'emplacement de l'actuelle école de la Cathédrale. Le stade sur lequel on aimait compétir, c'était le stade du lycée Van Vollenhoven. Le seul grand stade à l'époque, c'était le stade des Abattoirs. C'est bien après que nous avons eu le stade fédéral situé dans le camp des NDondy. Ce stade deviendra par la suite le stade Iba Mar DIOP. Il y avait également un stade à l'intérieur du camp Dial DIOP qui était plutôt un stade de foot ball. A la marine, il y avait un stade, mais c'était réservé aux marins. Il y avait aussi le parc municipal des sports sur lequel nous avons vu évoluer des athlètes de talent

.../...

tels que les Moustapha DIAGNE, André MENDY, Sidibé Ibrahima, Adrien DIAGNE, Sara MENDY, Samba Souma FALL, Moussa MBAYE ...

Toutes ces gens là compétissaient au stade Municipal des sports en réalisant souvent de belles performaneces.

Q = Vous avez décroché en quelle année et quelles sont les raisons qui vous ont poussé à prendre votre retraite?

R = J'ai décroché en 1956. J'ai été initié au métier d'entraîneur comme Iba NDIAYE. Je suis devenu un entraîneur. J'ai eu à entraîner des gens comme Lamine DIACK, Bill SALL ....

Q = Donc votre carrière de sportif d'élite s'achève en 1956 et vous prenez vos distances de la compétitions vous êtes devenu maintenant un technicien, un entraîneur. Est-ce qu'on peut connaître brièvement comment vous travaillez à cette époque avec les jeunes athlètes?

.../...

R = Avec Iba NDIAYE nous avons mis sur pied un programme. Notre encadrement ne concernait pas seulement le Foyer. On entraînait tout le monde. Il n'y avait pas de distinction entre clubs (J.A, GOREE...). On était là simplement pour aider les jeunes à se faire dans le milieu de l'athlétisme. On était des sortes de " médecins généralistes ".

Q = Vous avez continué à exercer ce métier d'entraîneur jusqu'à quand ?

R = Il faut préciser qu'en 1951 déjà je dispensais des cours d'éducation physique au niveau des établissements scolaires. A l'époque j'assurai également l'intérim de l'inspecteur de la Jeunesse qui n'avait pas encore rejoint son poste.

Les cours d'éducation physique concernaient seulement les classes du CE 2 et du MM 2 et nous avions des options. C'étaient l'athlétisme et le basket. Chaque jeudi on organisait des rencontres inter classes.

.../...

C'est par la suite que je suis devenu entraîneur, après mon retrait de la compétition en 1956.

Q = Si je comprends bien, vous êtes devenu après votre retrait des compétitions un employé du service de la Jeunesse et des Sports ?

R = Si je deviens un employé du service de la Jeunesse et des Sports. C'est parce qu'il y a eu un événement qui a sans doute accéléré ce processus. Parce que quand j'ai été retenu en France pour participer pour la première fois à France-Hollande, j'avais une permission exceptionnelle de deux mois sans salaire alors que je devais défendre les couleurs de la France. Quand les autorités ont appris cette nouvelle, ce fut le tollé général; C'est pour me mettre à l'abri de tout cela qu'on m'a affecté au service de la Jeunesse et des Sports. Il faut préciser qu'avant cela, je travaillais aux travaux publics. Avec ma nouvelle affectation j'ai pu bénéficier d'assez de temps (les vacances) pour faire mes compétitions.

.../...

Q = Vous étiez détachés là-bas comme enseignant ?

R ⇒ Oui j'étais détaché là-bas comme enseignant puis comme employé, j'étais l'adjoint en quelque sort de l'inspecteur de la Jeunesse et des Sports.

Q = Au lendemain des indépendances, qu'est-ce que vous êtes devenus ?

R = Au lendemain des indépendances nous avons continué à travailler dans les écoles primaires pour encadrer les élèves. Dakar était divisée en deux zones. L'une dirigée par Moreira Eugène, l'autre par moi. D'autres enseignants tels DIAGNE, FAYE Taïru, Mody DIOP, NDIAYE Phillippe, travaillaient dans le secondaire. En somme, il y avait continuité dans le travail.

Ensuite j'ai travaillé au Ministère de la Jeunesse proprement dit. Ce Ministère était dirigé à l'époque par M. Alioune TALL et j'étais son assistant en Sports.

Q = Vous étiez donc un conseiller en quelque sort ?

R = Effectivement. Après cela j'ai eu à organiser avec le docteur Joseph DIALLO la première fête de l'indépendance. Le défilé est parti du Cap Manuel jusqu'au boulevard de la Libération.

B - L'ORGANISATION DU MOUVEMENT SPORTIF A CETTE EPOQUE

Q = Comment le Sport était organisé durant les années 1950 ?

R = Il y avait une direction générale qui existait au niveau du Gouvernement Général. En plus il y avait une décentralisation au niveau de Dakar et dépendances et Saint Louis. Le Directeur Général était donc le grand manitou du Sport au Sénégal. Il y avait également l'Inspecteur de la Jeunesse qui lui était affecté à la circonscription de Dakar et dépendances. Ce Directeur Général commandait tous les territoires de l'ex A.O.F.

Et grâce aux dirigeants convaincus que nous avions, ils ont su mener la barque de manière à ce que nous puissions avoir une ligue d'A.O.F., ce qui était donc plus appropriée et plus représentative en matière de sport.

Q = Donc la ligue d'A.O.F. était composée de districts ?

R = Au niveau de chaque territoire il y avait un district. Et l'ensemble formait la ligue de l'A.O.F.

Q = Et au Sénégal, le district regroupait qui ?

.../...

R = A l'époque nous avions le Foyer, la JA, l'U.S.GOREE, L'ARMEE , 'L'ESPERANCE DE RUFISQUE, L'ESPOIR DE SAINT-LOUI GUAITE-CLUB.

Q = Avez vous des responsabilités au niveau du district ?

R = A l'époque non. Je n'avais pas de responsabilités, j'étais pratiquant.

Q = En tant que Conseiller du premier Ministre sénégalais chargé du sport après l'indépendance, quelle a été votre contribution dans l'édification du mouvement sportif sénégalais indépendant de la métropole ?

R = Il fallait d'abord créer des structures. En effet un pays nouvellement indépendant doit s'organiser en son sein pour avoir ses organes sur le plan national. Il doit aussi se faire représenter au niveau international. C'est ainsi que nous avons mis sur pied le Comité national Olympique, les fédérations, les ligues...

Q = Est-ce qu'il y avait une grande différence par rapport à ce qui existait ?

.../...

R = Bien sûr il y avait une différence. D'abord nous étions les seuls maîtres à bord. En plus on était plus motivé. Nous savions que nous travaillions pour nous et pour ceux qui viendraient après nous. Cela suffisait pour nous motiver.

C - LES QUESTIONS DE DOCTRINE, CRITIQUES ET SUGGESTIONS DE M. MBAYE SUR SON ITINÉRAIRE ET LA PRATIQUE DU SPORT D'AUJOURD'HUI.

Q = 30 ans après comment jugez vous votre itinéraire d'athlète de haut niveau ?

R = Cet itinéraire représente pour moi beaucoup de choses. Pour avoir été parmi les premiers, on a supporté des coups très durs que seul un sportif convaincu pouvait accepter. Et cela me gêne d'aborder de telles questions. Car je ne voudrais pas qu'après ce débat mes propos se terminent par une fausse note en décrivant ceci ou cela.

Je ne sais pas s'il fallait recommencer, est-ce que j'aurais opté pour le Sport ? C'est la seule question que je me pose.

.../...

Q = Qu'est-ce qui explique une telle position; est-ce dû au fait que vous n'avez pas trouvé votre compte dans le sport qui vous a " délaissé " ou est-ce que vous avez aujourd'hui une autre conception du sport ?

R = En tant que facteur d'éducation, je trouve le sport noble. Mais quand on voit aujourd'hui comment le sport est usurpé par certains, je suis indigné par une telle situation. Si je devais recommencer j'aurais posé sans doute des conditions.

C = Lesquelles par exemple ?

R = C'est difficile à dire. Je ne voudrai pas qu'on interprête mes sentiments d'une autre manière.

Q = Est-ce que vous receviez une rémunération durant votre carrière de champion de France ?

R = Je n'ai jamais reçu de cachet. J'ai néanmoins bénéficié à deux reprises des "gentillesse" des "Amis de l'Athlétisme en France "<sup>1</sup>. Ce Club m'a offert la première fois une valise et une trousse de toilette la seconde fois. Voilà ce que j'ai "gagné" durant ma carrière.

.../...

Q = C'est vraiment ahurissant si l'on compare votre situation d'aujourd'hui à celle des champions d'aujourd'hui au niveau des cachets; quel est donc votre sentiment sur le rapport sport - argent ?

R = Entre le sport et l'argent, il faut savoir choisir. Je disais que le sport dès qu'il perd sa véritable vocation qui est d'éduquer, n'est plus du sport. Il est tout sauf du sport. Je ne reproche

---

1 Ce club encourageait la pratique de l'athlétisme. Chaque année, il écrivait aux champions pour leur demander ce qu'ils désiraient recevoir comme cadeau. cf la page précédente.

.../...

pas à ceux qui cherchent à gagner leur vie dans la pratique du sport de le faire. Il ne faut pas se le cacher, il y a au Sénégal des jeunes qui peuvent gagner leur vie ailleurs. Souvent s'ils ne le font pas, ils risquent de devenir des délinquants. Il faut donc les aider. S'ils peuvent donc monnayer leur talent ailleurs qu'ils le fassent plutôt que de rester ici pour devenir des délinquants. S'ils parviennent à le faire et à s'insérer en retour dans la société, c'est assurément une victoire du sport. Mais si au départ, on prend l'argent comme une fin en soi, je dis que ce serait dommage pour le sport.

Q = Aujourd'hui, le sport est un enjeu, une affaire d'Etat qui donne les moyens pour l'essentiel et crée des infrastructures. De ce point de vue, comment appréciez-vous l'action qui a été faite au Sénégal en direction du Sport ?

R = Je suis entièrement d'accord avec vous quand vous dites que le sport demande des moyens. Il faut donc étatiser le sport.

.../...

Q = Etes vous donc réticents quant à l'arrivée du privé dans le sport ?

R = L'arrivée du privé dans le sport ne peut être qu'un soutien. C'est l'exemple du sponsor. Mais il appartient au pouvoir de faire marcher le sport. C'est une question d'option. S'il l'Etat définit une politique sportive, il faut qu'il mette les moyens en place. Actuellement, il y a des infrastructures.

Au niveau de chaque capitale régionale, il y a un stade fonctionnels qui permet la pratique du sport/compétitions sur le plan continental et mondial, il faut de si nous voulons être compétitifs, il faut vulgariser la pratique du sport au niveau le plus bas, c'est à dire l'école primaire. Nous avons actuellement suffisamment de maîtres d'éducation physique. Nous devons affecter nos maîtres d'E.P.S. au primaire.

Q = Vous êtes donc partisan d'une pratique sportive à la base ?

R = Oui, il faut une pratique sportive à la base. Le système sportif est comme une pyramide. S'il n'y a rien à la base, le sommet ne va pas tenir.

Seule une pratique sportive systématique à l'école primaire serait le garant d'une politique sportive viable.

C'est inadmissible que mon enfant après 6 ans passés à l'école primaire vienne me demander à sa dernière année du cycle de quoi acheter une tenue d'éducation physique pour passer le Brevet sportif; Cet enfant devrait recevoir une éducation sportive dès la classe du C.I.

Q = Ceci, n'est il pas dû à la dévalorisation du sport dans notre système d'éducation ?

R = En effet, le sport est réellement dévalorisé dans notre système éducationnel. Il faut tirer sur la sonnette d'alarme. Il faut nécessairement régler ce problème si nous voulons avancer. Dans cette perspective, il faudrait revoir le fonctionnement du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Q = Donc vous proposez en somme un éclatement du Ministère de la Jeunesse et des Sports ?

R = Il faut un Ministère qui s'occupe essentiellement du sport, quitte à créer un Haut Commissariat pour la Jeunesse.

Ceci est indispensable si nous voulons faire une bonne politique sportive.

Q = Quelle est votre opinion sur la pratique proprement dite des sports dans notre pays ?

R = Il n'y a pas en vérité de modèle unique. Chacun a sa méthode. L'on parle beaucoup plus qu'on agit. Il nous faut de véritables praticiens. Il y a beaucoup de palabres. On parle beaucoup et on réalise peu.

Q = Quelles propositions faites-vous dans le cadre d'une restructuration éventuelle du mouvement sportif sénégalais ?

R = Il faut comme je le disais plus haut rationaliser les structures. Ensuite, il faut mettre des hommes compétents à la place qu'il faut. En ce qui concerne les structures sportives, il est nécessaire de créer des aires de jeu dans les quartiers afin de permettre une pratique sportive de masse dans les localités de base.

.../...

Q = Dans cette direction, comment appréciez vous le travail des C.T.R. et des C.T.D. ?

R = Nous avons beaucoup de structures, mais en vérité on ne sait pas qui fait quoi. De notre temps, il n'y avait pas cette pléthore de conseillers et pourtant le sport marchait correctement.

Q = Quelle est votre opinion sur l'athlétisme sénégalais qui est un déclin ?

R = L'athlétisme est un sport qui ne produit pas de recettes. C'est donc un sport qu'il faut protéger. Si nous faisons une rétrospective en ce qui concerne la participation sénégalaise aux jeux Olympiques, l'on s'aperçoit que dans les autres disciplines, ce sont les athlètes sénégalais qui ont marqué les pages glorieuses de notre participation à ces jeux Olympiques.

L'athlétisme a besoin de se développer. Je sais que depuis plusieurs années, la fédération est en train de se débattre pour trouver six millions en vue de développer cette discipline dans notre pays. Cette somme est dérisoire compte tenu des moyens dont nous pouvons disposer.

.../...

Et pourtant, il nous a suffi quelques mois seulement pour trouver deux cent cinquante millions de francs pour financer la campagne du Caire. Sans compter les cent millions de francs que les assureurs de la place promettaient.

S'il existe une volonté réelle d'aller de l'avant, il est facile de trouver les moyens. Il faut y croire.

A l'heure actuelle, ce sera difficile car les gens ne sont pas motivés. Vous connaissez les raisons. La tournée du Caire a été fatale pour nous sportifs. Actuellement, il faut situer les responsabilités si nous voulons aller de loin.

Notre tâche est immense, il faut faire revenir tout ce monde découragé dans le milieu du sport !

Q = Quel est votre sentiment concernant notre prestation du Caire ?

R = A partir du moment où il fallait négocier avec l'argent, tout était faussé au départ. Je pense que ce qu'on peut faire pour un BENEFC, on devrait pouvoir le faire pour un " joueur local ".

Au caire, tout s'articulait autour de l'argent.

Déployer de tels moyens pour une compétition de ce genre, me semblait excessif.

.../...

II - Réflexion autour de quelques idées avancées par  
M. Malick MBAYE.

M. Malick MBAYE a avancé plusieurs idées intéressantes au cours de cette interview. A travers son itinéraire de sportifs, se dégage plusieurs constats.

Il y a d'abord la nostalgie. Comme tout champion de sa taille, M. MBAYE reste attaché à son passé.

Cet attachement se justifie d'autant plus pour lui l'époque dans laquelle il vit actuellement n'est plus propice en champions (il s'agit du Sénégal bien sûr).

Cette quête du passé nous a beaucoup intéressé. Car elle nous a permis de connaître une page de notre histoire sportive. Période importante pour ceux qui sont nés après et qui n'appréhendent souvent l'histoire qu'à travers quelques repères.

.../...

Mais si la nostalgie renvoie au passé, elle ne doit pas être méprisée, elle mérite d'être discutée.

Les propositions avancées par M. MBAYE s'inscrivent dans cette perspective.

- Sur la pratique du sport à l'école primaire

En partant de son expérience d'enseignant dans les années 1950, M.MBAYE en arrive à la proposition selon laquelle seule une pratique sportive à l'école primaire est le garant d'une véritable politique sportive dans notre pays. A cela, plusieurs remarques selon nous s'imposent.

D'abord nous sommes d'avis avec lui que seule une pratique sportive à la base permet de développer le sport dans un pays. Les grands pays du sport comme l'URSS; la RDA, les USA... l'ont compris très tôt.

Cependant prendre l'école primaire comme le lieu privilégié d'une pratique pose quelques problèmes au Sénégal.

S'il est vrai que l'école doit intégrer dans son enseignement le sport et l'éducation physique il faut néanmoins souligner qu'au Sénégal le taux de scolarisation ne dépasse pas 50% et dans certaines régions comme celles de Louga, il atteint à peine 20%.

Donc une grande partie des jeunes sénégalais évolue en dehors de l'école. Seront-ils exclus dans le cadre de cette pratique sportive à la base dont parle M. MBAYE, la question mérite d'être posée.

Ensuite, la question de l'affectation des maîtres d'éducation physique au primaire mérite d'être étudiée avec beaucoup de minutie.

Il n'est pas évident comme l'affirme M. MBAYE qu'actuellement nous avons suffisamment de maîtres d'éducation physique et qu'on pourrait en affecter dans le primaire. La diminution constatée dans le recrutement ces dernières années et due essentiellement à des problèmes budgétaires est du reste en contradiction avec les objectifs fixés par les Etats Généraux de l'Education et de la Formation de Janvier 1981. De telles assises avaient plaidé pour une formation accentuée des maîtres et des professeurs d'éducation physique.

Actuellement la plupart des maîtres d'éducation physique ont un maxima d'horaire qui avoisine 18 heures par semaine.

Au cas où ils seraient affectés dans le Primaire, enseigneraient ils simplement l'éducation physique dans ce secteur où continueraient-ils à assumer leurs cours dans le secondaire ?

Pour ce qui est de l'enseignement de l'éducation physique dans le primaire, n'est-il pas plus judicieux d'inclure dans le cadre de la formation des instituteurs dans les écoles normales régionales un volet éducation physique étoffé et cohérent ?

En fin une valorisation du sport à l'école primaire, passe nécessairement par la construction d'infrastructures (sportives) dans les écoles, une augmentation du volume horaire des cours d'éducation physique et une élévation du coefficient de la matière dans les compositions trimestrielles et son introduction au concours d'entrées en sixième des C.E.S.

- En ce qui concerne l'éclatement du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

En logique une telle idée est défendable en soi.

Le Ministère de la Jeunesse s'occupe dans les faits plus de sport que d'activités socio-éducatives<sup>1</sup>. Le budget de la DEPS est de loin plus important que ceux des autres directions.

Le personnel s'occupant de l'éducation physique est plus nombreux que celui s'occupant du socio-éducatif.

Les infrastructures sportives sont de loin plus importantes que celles du socio-éducatif.

Pour toutes ces raisons, un éclatement du ministère de la Jeunesse est logiquement soutenable.

Mais en effet une telle thèse ne cerne pas la réalité de manière rigoureuse.

Il y a d'abord que sport et jeunesse sont intimement liés.

En plus les activités socio-éducatives ne sont pas en contradiction avec les disciplines sportives.

Elles participent toutes les deux à une insertion de l'individu dans son milieu.

---

1. Voir les débats parlementaires du Samedi 24 Mai, consacrés à l'examen du budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le Ministre l'a reconnu publiquement. cf la page précédente.

Au plan des structures, la tendance est plutôt à la fusion des ministères qu'à leur éclatement.

En ce qui concerne les problèmes budgétaires, un éclatement du ministère de la Jeunesse va entraîner un éclatement du budget.

La meilleure manière d'équilibrer le sport et le socio-éducatif est de regrouper sous l'égide du Ministère de la Jeunesse toutes les structures s'occupant des mêmes questions. Dans cette perspective, le Ministère de l'Action sociale avec en tête le GOPEC rejoindrait le département de la Jeunesse.

Quant au Sport, il vivra en plus des subventions du ministère, de la sponsorisation et des recettes des compétitions exonérées de certaines taxes trop lourdes.

L'idée d'un éclatement du ministère de la Jeunesse et des Sports ainsi que la création d'un Haut Comité chargé de la Jeunesse ne nous paraît pas pertinente.

Déjà dans le passé, ce département a connu plusieurs appellations: Commissariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports; Secrétariat d'Etat..., Ministère rattaché à la Présidence de la République et enfin Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Même à travers ces nombreuses appellations, l'idée de maintenir les deux entités liées a toujours prévalu.

- En ce qui concerne la maintien de l'étatisation du Sport.

Là M. MBAYE soulève un problème très important.

Au moment où le vent du libéralisme souffle avec force dans nos Etats<sup>1</sup>, il n'est pas exclu que le sport au Sénégal ne soit gagné<sup>un</sup> jour par la mode néo libérale.

Or une privatisation même partielle du sport soulève beaucoup de problèmes.

Est-ce que la pratique d'élite ne va tuer la pratique de masse ? Certaines disciplines non rentables risquent d'être marginalisées au profit d'autres beaucoup plus "~~stables~~<sup>solvables</sup>".

En ce qui concerne le sponsoring, si tout le monde s'accorde à reconnaître ses effets bénéfiques pour le sport, reste maintenant à voir les conséquences d'une pratique abusive au niveau des compétitions sportives. Les risques de voir des "Lobbies" étrangers au sport,

---

1. "Moins d'Etat, mieux d'Etat", tel est le slogan de la nouvelle politique économique.

le manipuler et le " pervertir " sont réels et grands aujourd'hui.

Pour toutes ces raisons, une prudence s'impose quand il s'agit de l'introduction du privé dans le sport.

Sur ce plan, nous partageons la sagesse prudente de M. MBAYE sur la question.

Ce sont là autant d'idées avancées par M. Malick MBAYE qui méritent d'être discutées avec objectivité et rigueur. Pour que ces idées puissent devenir des forces matérielles, il faudrait qu'elles rencontrent l'agrément du plus grand nombre.

.../...

## CONCLUSION



/46-

Au terme de cet entretien avec M. Malick MBAYE, ancien recordman de France de triple-saut durant les années 1951 à 1953, nous avons l'impression d'avoir beaucoup appris.

Sans passer par la médiation d'un livre ou d'un médium, nous avons compris pas mal de choses.

Notre vision sur l'histoire du mouvement sportif sénégalais à cette époque se trouve remaniée. Les réponses qui ont été apportées par M. MBAYE au delà de l'aspect confidentiel, sont en vérité de véritable " choses historiques ". Elles méritent d'être étudiées avec munitie, mais surtout d'être confrontées avec d'autres sources avec d'autres témoignages de ceux là qui ont vécu cette époque. C'est à ce prix qu'une véritable histoire du mouvement sportif sénégalais pourrait être un jour écrite. Nous rompons ainsi avec l'approche " à grands traits " et événementielle qui malgré leur mérite, restent encore prisonnières de la généralité et des hauts-faits.

Les thèses avancées par M. MBAYE doivent également faire l'objet de débats. Le Ministère gagnerait à recueillir le point de vue de tout ceux qui

.../...

eurent à exercer des responsabilités dans le passé au niveau du département. A défaut de créer un Conseil des sages, il serait bon de les mettre au niveau des fédérations où ils pourront apporter (leur expérience inestimable.

De même, il est urgent de revoir le sort de ces anciens athlètes qui ont rendu des service importants au mouvement sportif sénégalais.

Ils doivent bénéficier de faveurs sur tous les plans et ce compte tenu de leur passé.

C'est la seule manière de les sortir de l'anonymat et de faire d'eux des modèles vivants pour la jeune génération.

" S'il fallait recommencer, est-ce que j'aurais opté pour le sport ? " s'interroge avec beaucoup d'amertume M. MBAYE 35 ans après avoir battu le record de France de triple-saut.

Il ne faudrait pas que cette amertume gagne les pratiquants d'aujourd'hui. Ce serait une manière de tuer la pratique de la compétition d'élite dans notre pays surtout après le " rendez-vous manque " du Caire./-